



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1101

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon - Auditorium Orchestre national de Lyon et l'Institut Lumière

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme VIDAL Chloë

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1101 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT  
ENTRE LA VILLE DE LYON - AUDITORIUM ORCHESTRE  
NATIONAL DE LYON ET L'INSTITUT LUMIERE  
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec plus de 252 000 spectateurs par saison et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon développe une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

L'Institut Lumière et l'Auditorium-Orchestre national de Lyon assureront en collaboration les prestations de projections dans le cadre de la programmation Ciné-Concerts de la saison 2021-2022 de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour les dates suivantes :

Jeudi 02 décembre 2021 à 20h / Vendredi 03 décembre 2021 à 20h / Samedi 04 décembre 2021 à 18h

Robert Zemeckis, *Retour vers le futur* [*Back to the Future*]

États-Unis, 1985, couleur, parlant / avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson, Crispin Glover [1h56]

Musique d'Alan Silvestri

Orchestre national de Lyon

Ernst van Tiel, direction

Lundi 07 février 2022 à 20h

Buster Keaton et John G. Blystone, *Les Lois de l'hospitalité* [*Our Hospitality*]

États-Unis, 1923, N & B, muet / avec Buster Keaton, Natalie Talmadge, Joe Roberts, Ralph Bushman [2h40]

Film restauré par la Cineteca di Bologna et la Cohen Film Collection au laboratoire L'Imagine Ritrovata, dans le cadre du Keaton Project

David Cassan, improvisation au piano

Mardi 15 février 2022 à 20h

Tod Browning, *L'Inconnu* [*The Unknown*]

États-Unis, 1927, N & B, muet / avec Lon Chaney, Norman Kerry, Joan Crawford [65 min]

Thierry Escaich, accompagnement improvisé à l'orgue

Mercredi 16 mars 2022 à 20h

Raoul Walsh, *Le Voleur de Bagdad* [*The Thief of Bagdad*]  
États-Unis, 1924, N & B, muet / avec Douglas Fairbanks, Julianne Johnston, Sôjin  
Kamiyama [2h40]  
Musique de Mortimer Wilson

Orchestre national de Lyon  
Mark Fitz-Gerald, direction

Les projections se dérouleront sur le site de l'Auditorium et la vente de la billetterie sera assurée par l'Auditorium de Lyon.

L'Institut Lumière s'engage à proposer la programmation en collaboration avec l'Auditorium, à effectuer les travaux de recherche, louer les copies et s'assurer de la gestion des droits d'auteurs.

Il assurera les projections en louant ou mettant à disposition le matériel nécessaire et en fournissant le personnel correspondant.

L'Auditorium de Lyon proposera aux abonnés de l'Institut Lumière un tarif préférentiel qui correspondra à son tarif abonné.

Les modalités de cette collaboration sont détaillées dans la convention jointe au présent rapport.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville -  
Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La convention établie entre la Ville de Lyon-Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'Institut Lumière pour l'organisation des ciné-concerts de la saison 2021/2022 est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.
- 3- L'application du tarif abonné de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon aux abonnés de l'Institut Lumière est approuvée.
- 4- Les recettes seront imputées au chapitre 70 du budget annexe 07, programme PRODUCTI07, opération CINEMA07, décentralisation et les dépenses aux chapitres 011, 012 et 65 programme PRODUCTI07, opérations CINEMA07 du budget annexe 07

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET